



VALORISATION DES DÉCHETS DE BOIS DE SCIERIES PAR DES CENTRALES DE COGÉNÉRATION DANS LES ENTREPRISES FORESTIÈRES D'AFRIQUE CENTRALE



Domaine	Changement climatique
Institution porteuse	AFD
Bénéficiaire	ATIBT (Association Technique Internationale des Bois Tropicaux)
Autres cofinanciers	Entreprises, ATIBT
Montant de la subvention FFEM	1 000 000 €
Date d'octroi	2 avril 2009
Durée du projet	3 ans

Contexte

Les **pays du Bassin du Congo** (Cameroun, République Centrafricaine, Gabon, République Démocratique du Congo, Congo) sont soumis à des **besoins croissants** de transformation locale du bois et doivent faire face à l'**augmentation des coûts énergétiques**. Les **industriels** sont donc très **intéressés** par la création de **centrales de cogénération**, capables de produire de l'électricité par la **valorisation des déchets de bois**.

En 2008, une **étude** financée par l'**AFD** et coordonnée par l'**ATIBT** a permis de **démontrer la faisabilité technique et financière** de l'installation de telles centrales pour des entreprises ayant des compétences techniques spécifiques à la cogénération.



Une seule centrale de cogénération a pu être à ce jour installée dans le Bassin du Congo.

Le projet est donc un **appui technique au montage de centrales** de cogénération biomasse pour une **vingtaine d'entreprises forestières** des pays du bassin du Congo.

Objectifs

L'**objectif général** de ce projet est de **réduire** les émissions de gaz à effet de serre en substituant un combustible fossile par un combustible d'origine renouvelable non utilisé actuellement (déchets de bois).

Il s'agira de surmonter les risques technologiques, politico-économiques et financiers structurels des pays afin de remplir les **objectifs particuliers** qui sont les suivants :

- **Mobiliser une expertise auprès des entreprises** afin de déterminer le type de centrale le plus approprié, la rentabilité du projet, les risques techniques et les moyens à mettre en œuvre pour les réduire, les besoins en formation du personnel, et les modalités de suivi de réalisation de la centrale ;
- **Contribuer à faire entrer l'Afrique dans le marché des Mécanismes de Développement Propres (MDP)** en participant à la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, en aidant à la constitution de dossiers MDP pour les autres candidats potentiels et en créant des outils de consolidation.
- **Créer un environnement favorable à la pérennité de l'investissement** et à la **distribution d'électricité** aux communautés enclavées en périphérie des unités industrielles en impliquant les institutions publiques, les entreprises, leur personnel et les communautés environnantes.

Descriptif du projet

Le projet devrait atteindre ces objectifs sur 3 ans (2009-2012) en s'appuyant sur **trois composantes** :

1. **Une composante technologique**, qui consistera à mobiliser auprès des porteurs de projets une expertise technique leur permettant de valider la faisabilité technique et économique de leurs projets, puis d'en suivre la réalisation, et enfin de former leurs équipes à l'exploitation et la maintenance de la centrale ;
2. **Une composante environnementale**, qui développera un appui aux projets MDP qui ne sont pas inscrits dans le cadre du programme CASCADE (Crédits carbone pour l'agriculture, la sylviculture, la conservation et l'action contre la déforestation) et réalisera un manuel de consolidation des pratiques MDP dans le secteur forestier ;
3. **Une composante sociale**, qui se limitera à l'étude de faisabilité réglementaire des projets d'électrification rurale et en consolidera les acquis dans un document d'introduction aux aspects sociaux de l'électrification en site isolé.

Impacts

Ce projet cofinancé par le FFEM participe à la **lutte contre l'effet de serre** et possède également une **composante sociale significative** (possibilité notamment de prévoir l'électrification de populations rurales pauvres et isolées).



Sa contribution au **développement local, économique et social des pays du Bassin du Congo** est liée à la garantie donnée aux entreprises d'une certaine autonomie (fin de leur dépendance au fioul) qui renforce leur rôle structurant dans l'économie nationale.

En réduisant les gaz à effet de serre et en encourageant le dépôt de projets MDP et la diffusion d'un savoir-faire et d'une « culture » MDP au sein des administrations et du secteur privé, ce projet contribue à **préserver l'environnement mondial**.

En plus d'être **innovant et exemplaire**, ce projet est **reproductible**, permettant un accroissement significatif de la probabilité de ce type d'investissements en Afrique Centrale.

Sa **pérennité économique et financière** est prouvée au bout de 5 à 6 ans, puisque les deux variables qui influent le plus sur le modèle économique sont le coût d'investissement et le coût du carburant, et que le projet permet de réduire ces obstacles.

Dates et montants

Le projet soutenu par le FFEM pour ATIBT a démarré en **juin 2009** pour une durée de **3 ans**. La subvention du **FFEM** octroyée s'élève à **1 000 000 €**, en cofinancement principal avec les entreprises qui apportent un financement de 1 961 250 €, et de l'ATIBT qui fournit un soutien de 200 000 €. Le **montant total** des engagements pour financer le projet s'élève à **3 161 250 €**.

Bailleurs	Montant (€)	Pourcentage
FFEM	1 000 000	32%
Entreprises	1 961 250	62%
ATIBT	200 000	6%
TOTAL	3 161 250 €	100%

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.ffem.fr